



2FOPEN-94

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 NOVEMBRE 2022.

9 licencié(e)s présent(e)s : Jean-Jacques Carsault, Maitée Cariou, Alain David, Jean-Louis Dubourdiou, Michel Peters, Michelle Pilliu, Bernadette Rosio, Joël Sornette et Bernard Templier.

27 licencié(e)s représent(e)s par pouvoir.

A noter qu'un pouvoir a été invalidé par l'absence du mandataire.

Secrétaire de séance : Alain David, vice-président, en l'absence du secrétaire Yves Rigal.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 novembre 2021
- rapports d'activité des sections.
- rapport moral du président et rapport d'activités du Comité départemental, vote.
- rapport de la vérificatrice aux comptes.
- rapport financier et vote.
- élection partielle au comité directeur départemental.
- orientation de l'action du Comité départemental pour 2022-2023 et vote du budget prévisionnel.
- questions diverses.

L'Assemblée Générale est déclarée ouverte à 9 h 10 par Joël SORNETTE, président.

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 novembre 2021 :

Ce procès-verbal a été largement diffusé dès sa rédaction. Aucun commentaire n'a été émis.

Vote sur l'approbation du procès-verbal : il est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités de nos sections :

La parole est donnée successivement à chaque référent de section ou à un autre de ses membres désigné à cet effet ; à défaut un compte rendu a été transmis au président qui en a assuré la lecture.

Danse traditionnelle :

Référent : Josiane Hagoulon (groupe du mardi et Bernadette Rosio (groupe du mercredi)

Saison 2021-2022 :

En moyenne, 7 personnes ont participé aux séances du mardi et 7 à celles du mercredi.

Tous les participants souhaitent continuer en espérant augmenter leur nombre. Pour cela, une publicité pour l'activité « Danses traditionnelles » a été publiée sur le site du club MGEN, il faudrait encore la diffuser plus largement.

Saison 2022-2023 :

L'activité a repris les mardi 13 et mercredi 14 septembre 2022. Depuis, elle a eu lieu ces deux jours toutes les semaines.

Nous avons le plaisir de compter 3 nouvelles inscriptions à la danse et au club ! Pour augmenter le nombre de participants, chaque danseur continue activement la recherche de nouvelles personnes susceptibles de nous rejoindre.

Méthode Feldenkrais :

Référent : Claudine PICARDA et Annie RIGAL

L'activité a eu lieu en visio-conférence pour 12 participants.

C'était la dernière année (voir rapport moral)

Golf :

Référent : Bernard Templier

Bilan saison 2021-22

Effectif : environ 20 adhérents.

Activités :

Tout au long de l'année, généralement organisé par Michèle Pilliu :

- Entraînement/parcours au golf du parc du Tremblay, 1 fois par mois.
- Parcours 9 T et 18 T : La Marsaudière, Torcy, Marolles, Lésigny, Gif Chevry, Val Secret

Organisation d'un petit challenge 9 Trous : le Tremblay, Lésigny, Gif Chevry (partie Verrière le Buisson annulée)

Organisation d'un Ringer Score sur le golf de la Marsaudière

Organisation de formations :

- Entraînement libre au golf de la marsaudière (Patrick Pouvil) quelques séances
- Cours avec professeur : Lésigny 1 ou 2 séances

5 jours sur le golf de Souillac fin octobre 2021

Participation à des compétitions :

Trophée 36+

Challenge national 2Fopen (Arnaud Leydis premier de sa série)

La saison 2022-23

Effectif : 14 adhérents

Activités : reconduire un programme semblable à la saison passée - à définir

Analyse :

Baisse effectif / augmentation du prix des GF / activité onéreuse /

Exemple, Val de Marne, 3 golfs – tarifs officiels :

- Ormesson : semaine 72 €, we 90 €
 - Marolles : semaine 43, € we 64 €
 - Tremblay : semaine 9 T/18 T 15€/22€ we 9T/18T 20€/30€
- Possibilité de réductions, groupe, carnet, vente web, abonnement ...

Demande des adhérents :

- Besoin de formation, cours, entraînement libre régulier ... ?
- Jouer des parties loisirs ?
- Jouer en compétition ?
- Jouer en semaine et/ou le w.e. (coût encore plus élevé) ?
- Sorties sur golfs hors ile de France ?

Gym Séniors :

Référent : Jean-Jacques CARSAULT

13 Inscrits (12 plus Danielle) le jeudi matin de 9h30 à 11h.

Après deux années de fonctionnement chaotiques pour cause de Covid, la gymnastique dynamique senior a enregistré de nombreuses défections en septembre 2021, beaucoup de participants ayant changé leurs habitudes.

Le groupe restant est solide et constant, il règne une excellente ambiance.

Danielle étant bénévole n'est remboursée que de ses frais de déplacement.

Nous tentons de compléter la section pour la rentrée de septembre 2022.

Marche Nordique

Référent : Eric REY et Danielle LACARRIÈRE

Malgré une légère baisse des effectifs, on a pu maintenir un groupe sur chaque site pour un fonctionnement parfaitement satisfaisant.

Pour l'année 2022-2023, à noter une augmentation sensible du coût de la prestation de l'Athlétique Club de Paris-Joinville. L'augmentation de la cotisation qui en résulte sera étalée sur trois ans en utilisant l'avoir disponible.

Tennis :

Référent : Annie et Yves RIGAL

La saison tennistique 2021/2022, perturbée par les désagréments causés par le COVID s'est quand même déroulée dans d'assez bonnes conditions. Engagés dans diverses compétitions du Tennis Entreprise qui, pour la plupart, ont lieu au Comité du Tennis du Val de Marne, 15 joueurs ont pu y participer.

La première compétition : « Le championnat régulier » s'est déroulée de Novembre à Noël. Il y a eu ensuite les Coupes de France Messieurs et mixte de Noël à Pâques.

De Mai à fin Juin, des locations de courts au Parc interdépartemental de Choisy ont permis d'organiser des rencontres amicales avec le club du TCC Mont Mesly.

Quant à la saison 2022/2023, seuls 9 joueurs Messieurs pourront y participer et aucune équipe Dames n'a pu être engagée.

Yoga :

Référent : Danièle Beauquier, absente excusée qui a transmis son rapport

Les cours de Yoga ont repris en présentiel en octobre 2021 avec 13 participants et un seul groupe. De mi-décembre au 7 mars, covid oblige, nous sommes repassés à des séances en distanciel par Zoom. Notre professeur, Ghislaine Vivante, a pris sa retraite en juin 2022 et s'est chargée d'assurer la relève. Nous l'en remercions. Elle nous a ainsi mis en relation avec Capucine Renard qui a repris le cours.

Le rapport d'activités des sections n'est pas soumis à vote.

Rapport moral du président :

Le président prend la parole :

« La saison 2021-2022 a, elle aussi, été placée sous le joug de la covid-19 qui nous a impacté par vagues successives au gré des variations du virus. L'interdiction d'activités dans les locaux de la MGEN a été levée en début de saison, puis rétablie pendant deux mois. Mais fort de notre expérience, nous avons pu maintenir un niveau raisonnable d'activités, parfois menées en distanciel. Ne nous leurrons toutefois pas, les licenciés qui ont voulu se protéger en se mettant en sommeil de notre association ne nous reviendront pas tous ; avec le temps, ils ont pris de nouvelles habitudes.

« Plus que jamais, nous devons trouver les moyens d'assurer le renouvellement des générations mais nous nous heurtons à un bouleversement des comportements ; le modèle associatif géré par des bénévoles est en perte de vitesse au prix d'un individualisme et d'un consumérisme effrénés. Un petit espoir se dessine pour le Club Santé Séniors de la MGEN 94 qui nous est affilié et dont le nouveau président et les nouveaux élus ont exprimé la volonté de contacter les nouveaux retraités de la MGEN.

« On ne peut passer sous silence deux événements violents et partiellement liés, dont le premier nous a compliqué la vie et le second va impacter considérablement nos finances en 2022-2023.

« L'AFDCCS, association liée à la Ligue de l'Enseignement, qui gérait les salaires des intervenants dans les activités gymnastique et Fekdenkrais nous a appris à la mi-septembre et sans préavis qu'elle était en cessation de paiement et ne pourrait plus les rémunérer ; la reprise était prévue début octobre ! J'ai pensé à contacter le CDOS 94 qui m'a aiguillé sur le GE-PSL Francilien, un groupement d'employeurs dans le monde du sport et ses à-côtés. Paradoxalement, ce ne nous a été d'aucun secours en gymnastique car il aurait fallu que Danielle Lacarrière suive un stage long et coûteux ; elle a généreusement accepté de continuer bénévolement et en contre-partie, nous lui remboursons ses frais de déplacement. Pour Feldenkrais qui n'est pas officiellement un sport, la continuité a été

assurée, mais avec les frais de gestion plus importants dont le surcoût a été supporté non par les participants à l'activité mais par le comité.

« Le second événement est que la professeur de Feldenkrais a décidé de prendre sa retraite en fin de saison. Nous avons peu à peu appris qu'elle assurait cette activité depuis 24 ans, que ce que l'AFDCCS présentait comme des missions sans lendemain serait forcément requalifié par l'URSSAF comme un contrat de travail à durée indéterminée intermittent et que dans le cadre de la convention de travail choisie par l'AFDCCS, elle avait droit à une généreuse indemnité de départ en retraite. Certes, n'ayant pas été directement son employeur, il n'est pas sûr que nous aurions été obligés de la lui payer, mais j'aurais dû subir de désagréables convocations à l'Inspection du Travail et/ou auprès des Prud'hommes. D'autre part, je ne me suis pas senti le droit moral de priver un professeur particulièrement dévoué et compétent de son dû. J'ai tenu le comité directeur régulièrement au courant de la situation et obtenu son approbation ; j'ai donc fait le nécessaire auprès de GPE-PSL Francilien. La date de mise à la retraite a été fixée au 1^{er} octobre et nous avons été prélevés du montant de ses droits peu après.

« Nous avons tenté de lancer une autre activité de gymnastique douce, un peu dans le style de Pilates, pour la proposer aux anciens de Feldenkrais et pour trouver des nouveaux sur quelque chose de moins confidentiel. Nous avons trouvé une professeure ; malheureusement, elle était trop bien et on lui a proposé un poste de directrice technique dans un établissement prestigieux. Par ailleurs, les sondages que nous avons lancés pour faire connaître cette activité ont eu très peu d'écho.

« Nous avons réservé une salle au parc interdépartemental de Choisy pour y organiser au mois de mai une journée d'activités, dans la salle et en plein air. Par trois fois, nous avons lancé un sondage pour savoir qui serait intéressé. Mais il y eut trop peu de réponses favorables et nous avons dû renoncer en dernière minute.

« Bref, ce ne fut pas une année de tout repos !

« Je vous remercie de votre présence et nous allons ensemble tenter de trouver les solutions pour rebondir. »

Rapport d'activités du comité :

Les licences :

En fin de saison, nous comptons 118 licences contre 102 l'an dernier et 185 l'année d'avant soit une faible remontée des effectifs (19% de la baisse).

Nous pouvons répartir ces licences par sexe, 80 femmes et 38 hommes (68 % et 32 %), par type de licences 77 via le Club MGEN et 41 au tarif normal (65 % et 35%), par tranches d'âge, 8 de moins de 50 ans, 34 de 50 à 70 ans et 76 de plus de 70 ans (7 %, 29 % et 64 %). Les deux premières proportions sont restées assez stables et la troisième trahit un non-renouvellement des générations.

L'effectif des ateliers :

	Danse	Feldenkrais	Golf	Gymnastique	Nordique	Tennis	Yoga
nombre de groupes	2	1	---	1	2 ou 3	---	2
effectif 18-19	23	21	47	22	62	21	17
effectif 19-20	22	17	37	25	57	22	19
effectif 20-21	0	13	24	0	40	9	11
effectif 21-22	13	13	20	13	49	16	13
effectif provisoire 22-23	12	0	13	13	45	9	10

Partenariats :

- convention avec la MGEN 94 pour la gestion des activités physiques du Club Santé Séniors ; à noter qu'elle nous met à disposition gracieuse les locaux du Club pour la tenue de notre assemblée générale,

- affiliation au Comité Départemental Olympique et Sportif qui nous a permis par le passé d'obtenir des subventions et nous fournit régulièrement des informations ou propositions de réunions à thème,

- et, bien évidemment, nous relayons les annonces des propositions de stages et de voyages de la fédération et son bulletin d'information est envoyé directement aux licenciés.

Ces deux rapports (moral et d'activité) sont soumis au vote de l'assemblée et sont approuvés à l'unanimité.

Rapport de la vérificatrice des comptes :

Maitée CARIOU a procédé au contrôle des comptes de la saison 2020-2021. Voici son rapport :

« Le Président m'a invitée à étudier avec lui les documents comptables établis en coopération avec la trésorière.

« Nous avons vérifié

-la continuité entre les exercices 2020-2021 et 2021-2022

- la cohérence entre les trois documents essentiels (compte de résultat par section, compte de résultat global et bilan comptable) en début et fin d'exercice, cohérence entre eux mais aussi avec les relevés bancaires des deux comptes courants et du livret A.

« Section par section, toutes les explications nécessaires m'ont été fournies pour comprendre leur trésorerie et tous les justificatifs comptables que j'ai souhaité consulter m'ont été présentés.

« En conclusion, la gestion de l'association m'apparaît saine, rigoureuse et totalement transparente.

« Tous nos remerciements à Joël Sornette pour la grande qualité de son travail et pour son engagement continu au sein de la 2FOPEN-94 ».

Le Président rend grâce à Maitée CARIOU pour son investissement dans cette mission de confiance.

Rapport financier :

En l'absence de la trésorière, le président présente le rapport financier, avec les mêmes options de présentation que l'an dernier et il le commente :

Dans le résultat comptable, la plupart des montants sont intermédiaires entre ceux de la saison précédente et celles choisies dans le bilan prévisionnel ; la remontée du nombre de licenciés a eu lieu mais avec une ampleur moindre qu'espérée et cela se reporte sur les activités, en dépenses et en recettes.

Le résultat est négatif de 2170,67 €. Pour un tiers, c'est dû au surcoût inattendu dans l'activité Feldenkrais et, pour deux tiers, aux activités où l'effectif était limité et qui ont donc choisi de prélever sur leurs réserves plutôt qu'augmenter les cotisations, afin d'assurer leur pérennité.

Le bilan comptable montre que le fond associatif en fin de saison s'élève à 14 092,38€, en gros trois quarts du montant annuel de nos dépenses, ce qui est trop, la moitié serait raisonnable et le surplus devrait être utilisé pour assurer notre pérennité.

Ce rapport est soumis au vote de l'assemblée et est approuvé à l'unanimité.

Les divers documents de ce rapport sont annexés à ce procès-verbal.

Election partielle du comité directeur :

Au cours de la réunion annuelle de la section golf, Patrick Pouvil a passé le relais, comme référent de la section golf, à Bernard Templier, licencié chez nous depuis 2018, golfeur et tennisman. Conformément à l'article 20 de notre règlement intérieur, le président a proposé de l'accueillir dans le sein de notre comité directeur à titre provisoire jusqu'à la prochaine assemblée générale, ce qu'a validé le comité directeur.

Sa candidature est mise aux voix il est élue à l'unanimité.

Orientation de l'action du Comité Départemental :

Les pistes qui se dessinent sont :

- L'inclusion d'un article dans le journal de la ville de Créteil, où est sis le siège social (la démarche est en cours),
- demander à la MGEN-94 de promouvoir la 2FOPEN-94, ouverte aux adhérents MGEN non retraités, en même temps que son Club Santé Séniors,
- La participation au forum des associations de Créteil.

Elaboration du budget prévisionnel :

En avant propos, il est annoncé que le comité directeur a décidé d'affecter les soldes des activités qui n'auront plus lieu (qi gong et Feldenkrais) au yoga pour lui permettre de passer un cap difficile.

En accord avec la trésorière, le président a proposé au comité directeur de tableur sur une légère remontée du nombre de licences et d'estimer sur cette base le total des cotisations aux sections, le total du montant des prestations versées aux intervenants, le volume des achats et ventes liées au stock de la section golf etc. Quelques montants sont déjà connus et ont été intégrés au budget. Le comité directeur a donc proposé ce projet à l'assemblée générale qui est habilitée à l'amender.

Cette orientation et ce budget sont soumis au vote de l'assemblée et sont adoptés à l'unanimité.

Le budget prévisionnel est annexé à ce procès-verbal.

Questions diverses

Aucune question n'est posée.

L'assemblée est close à 11h20 et se prolonge par le pot de l'amitié.

Procès-verbal établi le 19 novembre 2022 et relu par les participants avant archivage.

Pièces jointes en annexe :

- les divers éléments du bilan financier de la saison 2021-2022,
- le budget prévisionnel pour 2022-2023.

Le vice-président, Alain David

Le président, Joël Sornette



2FOPEN-94 2021-2022
(compte de résultat par section)

sections (en banque)	Danse	Feldenkrais	Golf	Gymnastique	Marche nordique	Qi Gong	Tennis	Yoga	Comité hors sections	correctif (créances et dettes)	Fonds associatif	TOTAL banque+stock
solde au 31/08/2021 hors stock	762,00	342,12	3 365,48	368,31	3 575,55	367,65	1 308,55	339,25	4 557,04	331,60	14 985,95	15 317,55
stock au 31/08/2021			1 277,10								1 277,10	1 277,10
solde au 31/08/2021 stock inclus	762,00	342,12	4 642,58	368,31	3 575,55	367,65	1 308,55	339,25	4 557,04	331,60	16 263,05	16 594,65
produits (recettes)												
licences 2F reçues à reverser									3 744,00		3 744,00	3 744,00
aide 2F dite "rétrocession"	17,50	64,75	108,25	5,83	260,08	14,00	33,25	65,33	19,01		588,00	588,00
cotisations aux sections		2 924,00	400,00	300,00	4 824,00		164,00	2 340,00			10 952,00	10 952,00
subvention 2F frais compétition			168,00				180,00				348,00	348,00
participation frais (TCCMM)							266,00				266,00	266,00
affiliation de la MGEN 94									286,00		286,00	286,00
subvention 2F gestion ski									234,00		234,00	234,00
subvention 2F AG fédérale									81,20		81,20	81,20
intérêts livret A									76,62		76,62	76,62
revente produits golf et entrées au stock			1 751,55								1 751,55	1 751,55
total recettes	17,50	2 988,75	2 427,80	305,83	5 084,08	14,00	643,25	2 405,33	4 440,83	0,00	18 327,37	18 327,37
transferts et régularisations												
régularisations 20-21										-331,60	0,00	-331,60
total transferts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-331,60	0,00	-331,60
charges (dépenses)												
licences 2F reversées									3 744,00		3 744,00	3 744,00
prestations versées pour les ateliers	400,00	3 271,88			5 304,00		247,00	2 583,58	713,74	-247,00	12 520,20	12 273,20
affiliations versées							24,00		110,00		134,00	134,00
frais de déplacement	147,20			405,73					158,00		710,93	710,93
frais de réception			330,00						15,68		345,68	345,68
frais de compétition							500,00				500,00	500,00
frais de bureau et bancaires			33,48								33,48	33,48
achat golf et sorties stock, hors remise			1 751,55								1 751,55	1 751,55
remise revente golf et sorties stock			661,30								661,30	661,30
dépréciation de stock			96,90								96,90	96,90
total dépenses	547,20	3 271,88	2 873,23	405,73	5 304,00	0,00	771,00	2 583,58	4 741,42	-247,00	20 498,04	20 251,04
bilan 2021-2022	-529,70	-283,13	-445,43	-99,90	-219,92	14,00	-127,75	-178,25	-300,59	-84,60	-2 170,67	-2 255,27
solde au 31/08/2022 stock inclus	232,30	58,99	4 197,15	268,41	3 355,63	381,65	1 180,80	161,00	4 256,45	247,00	14 092,38	14 339,38
stock au 31/08/2022			1 142,05								1 142,05	1 142,05
solde au 31/08/2022 hors stock	232,30	58,99	3 055,10	268,41	3 355,63	381,65	1 180,80	161,00	4 256,45	247,00	12 950,33	13 197,33

visa de la trésorière :



2FOPEN-94 2021-2022
(compte de résultat global)

RECETTES		Prévu	20-21	DÉPENSES		Prévu	20-21
licences				licences			
licences perçues 2FOPEN	3 744,00	4700	3240	licences reversées 2FOPEN	3 744,00	4700	3240,00
sous total	3744	4700	3240	sous total	3 744,00	4700	3240
vie des sections				vie des sections			
cotisations aux sections	10 952,00	13339	8691	prestations d'animation des sections	12 520,20	13600	9898
rétrocessions lic. 2F	588,00	588	1053	affiliations (sections)	24,00	110	168
participation frais de compétition 2F	348,00	387	407	frais de compétition	500,00	200	20
participation tennis-Club Mont-Mesly	266,00	240	217	remise sur revente de produits	661,30	400	338
				frais de réception (sections)	330,00	380	437
				frais de déplacement	552,93	0	0
				frais de bureau et bancaires	33,48	0	0
				dépréciation du stock	96,90	64	64
sous total	12154	14554	10368	sous total	14 718,81	14754	10925
vie du comité				vie du comité			
affiliation MGEN 94	286,00	286	414	affiliations (comité)	110,00	110	110
participation 2FOPEN frais gestion ski	234,00	150	0	frais de réception (comité)	15,68	0	0
participation frais déplacement AG	81,20	300	0	frais de déplacement (comité)	158,00	300	0
intérêts livret A	76,62	84	85	frais de bureau et bancaires	0,00	60	85
				frais de communication	0,00	50	0
				frais de développement	0,00	300	0
sous total	677,82	820,00	499	sous total	283,68	820	195
vente de produits de produits (golf)				achat de produits (golf)			
revente d'achats + remise accordée	1 751,55	2300	1597	achat groupé de produits	1 751,55	2300	1597,00
TOTAL RECETTES	18 327,37	22 374	9 898	TOTAL DÉPENSES	20 498,04	22 574	15 957
RÉSULTAT NÉGATIF (EXERCICE 21-22)	2 170,67						
RECETTES+RÉSULTAT	20498,04						

visa de la trésorière :



**2FOPEN-94 2021-2022
(bilan comptable)**

ACTIF		PASSIF	
en caisse au 31/08/2021		en caisse au 31/08/2022	
compte courant comité	503,97	compte courant comité	642,23
compte courant golf	1 313,58	compte courant golf	1 055,10
livret A (dont 1.000 € de la section golf)	13 500,00	livret A (dont 2.000 € de la section golf)	11 500,00
total en banque	15 317,55	total en banque	13 197,33
régularisations 2019-20 à déduire	-331,60	facture à honorer	-247,00
total en banque corrigé	14 985,95	total en banque corrigé	12 950,33
valeur du stock	1 277,10	valeur du stock	1 142,05
FONDS ASSOCIATIF AU 31/08/2020	16 263,05	FONDS ASSOCIATIF AU 31/08/2021	14 092,38
résultat net de l'exercice	-2 170,67		
FONDS ASSOCIATIF AU 31/08/2021	14 092,38		
La facture à honorer figurera au bilan 2022-23 sous la rubrique « régularisations »			

visa de la trésorière :



2FOPEN-94 2022-2023

(budget prévisionnel)

RECETTES		21-22 réel	DÉPENSES		21-22 réel
licences			licences		
licences 2FOPEN (80x28+40x39)	3 800	3 744	licences 2FOPEN	3 800	3 744
vie des sections			vie des sections		
cotisations aux sections (estimé)	7 675	10 952	prestations d'animation (estimé)	7 300	12 520
			frais de déplacement (gym)	450	553
			remise sur produits (golf) (moyenne)	400	661
rétrocessions lic. 2F (connu)	700		frais de réception (golf) valeur basse	250	330
			dépréciation du stock (linéaire)	50	97
aide fédérale aux sports (demandée)	355	348	affiliations (tennis/plus de golf, report)	30	24
participation TCCMM (estimé)	200	266	frais de compétition (estimé)	400	500
		588	frais de bureau et frais bancaires	50	34
sous total	8 930	12 154	sous total	8 930	14 719
vie du comité			vie du comité		
affiliation MGEN 94 (connu)	280	286	affiliations à d'autres associations (comité)	110	110
participation frais gestion ski (estimé)	100	234	frais de réception (AG)	30	16
participation frais déplacement AG	100	81	frais de déplacement (AG)	100	158
intérêts livret A (estimé)	160	77	frais de bureau et bancaires	50	0
			frais de communication et développement	350	0
sous total	640	678	sous total	640	284
vente de produits de produits (golf)			achat de produits (golf)		
revente d'achats + remise accordée	2 000	1 752	achat groupé de produits (moyenne)	2 000	1 752
recettes séjours			dépenses séjours		
recettes séjours	0	0	dépenses séjours	0	0
dépense exceptionnelle					
prélèvement sur fonds associatif	2 730		indemnité retraite professeur Feldenkrais	2 730	
TOTAL RECETTES	15 370	18 328	TOTAL DÉPENSES	15 370	20 499